

PRIX DE THESE SORBONNE FISCALITE 2019

Afin de promouvoir la recherche scientifique en Droit Fiscal, le Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (École de droit de la Sorbonne - Université Paris 1) organise un Prix de thèse. Ce prix a pour objectif de distinguer chaque année une thèse de **Droit Fiscal**.

Le lauréat du prix 2019 sera invité à présenter sa recherche doctorale à l'issue de la conférence des jeunes chercheurs organisée à Paris en 2019.

Le jury du prix est composé des enseignants-chercheurs du département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques. Les thèses soutenues à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne seront expertisées par des enseignants-chercheurs extérieurs à cette Université.

Prix de thèse 2019 – Conditions pour concourir

Sont admis à concourir les docteurs ayant soutenu une thèse de droit fiscal entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 au sein d'une institution universitaire, française ou étrangère.

Les candidats devront faire parvenir leur thèse au format papier (en 2 exemplaires) ou au format PDF par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous. Le dossier devra aussi comporter :

- le rapport de soutenance de thèse,
- un CV,
- un résumé de la thèse en vingt-cinq (25) pages rédigé en français ou en anglais.

L'ensemble de ces éléments devra être envoyé à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **31 mars 2019**.

Les informations et résultats seront diffusés sur le site :

<https://irjs.univ-paris1.fr/labo/sorbonnefiscalite/>

Contact et adresse d'envoi :
Sorbonne-Fiscalite@univ-paris1.fr
– 01 44 07 77 51

Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publique (IRJS)
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12 Place du Panthéon
75005 Paris